



ASSEMBLÉE POPULAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE BELLECHASSE

Compte-rendu de l'assemblée populaire du 24 septembre 2022

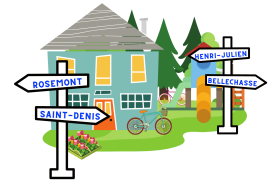
1ère activité : Ligne du temps

La ligne du temps porte spécifiquement sur l'histoire de l'ouest de la Petite-Patrie. En une vingtaine de fiches, il est possible de mieux comprendre comment le quartier s'est transformé à travers le temps. De la fondation du Comité logement en 1982, à l'inauguration de l'Îlot Rosemont, on y voit plusieurs grands projets qui ont transformé l'image de la Petite-Patrie (Le stade Shamrock qui devient le marché Jean-Talon, construction de la première coopérative d'habitation et plus encore). Cette activité nous permet de nous familiariser avec l'identité mobilisatrice qui caractérise le quartier et de voir la force dont ont fait preuve ses habitants et habitantes. De plus, elle permet de présenter les grandes lignes du projet de développement 100% social et communautaire du site Bellechasse. Cet outil répond à l'approche de la Table logement/aménagement de la Petite-Patrie de baser ses actions sur l'éducation populaire pour mieux comprendre les enjeux du quartier !

2ème activité : Jeu des associations

Le jeu des associations permet de mieux comprendre certains concepts souvent utilisés dans le milieu communautaire, en plus des démarches d'aménagement de la Ville et des arrondissements. En participant à cette activité, il est possible de mieux comprendre la différence entre les différentes formes de logement social, par exemple. Ce jeu permet d'outiller les participants et participantes et ainsi de permettre à tout le monde de prendre part à la conversation et éventuellement de participer aux débats publics. Notre rôle est de s'accompagner mutuellement dans notre apprentissage commun !

3ème activité: Panel « Les autres Bellechasses »



Nous avons eu le plaisir de recevoir 3 invitéEs qui ont présenté leurs propres démarches de développement social et communautaire sur différents terrains publics sur l'île de Montréal.

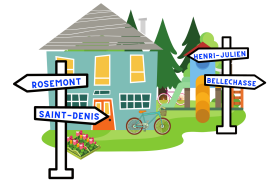
**Louvain Est : Ghislaine Raymond, du Comité de pilotage de la Table de quartier
Solidarité Ahuntsic**

« Je salue le lieu où nous sommes aujourd'hui (l'église St-Édouard). C'est le lieu où il y a eu toutes les rencontres de solidarité avec les travailleurs et travailleuses en grève dans les années 1970. On venait toutes les fins de semaine pour les supporter. Ça me rappelle de magnifiques souvenirs!

Qu'est-ce que le site Louvain Est :

Le site Louvain Est se trouve entre les rues Saint-Hubert, Louvain Est et Christophe-Colomb. C'est une ancienne fourrière municipale grande comme 8 terrains de football. L'objectif du site Louvain Est est de développer un éco-quartier avec 800-1000 logements hors marché (privé) avec des pôles alimentaires, communautaires, éducatifs et des commerces de proximité. Les valeurs et concepts du projet sont l'abordabilité, la pérennité, la mutualisation, la transition écologique, le vivre ensemble, l'économie et l'innovation sociale, la gestion collective, et l'éco-citoyenneté.

La force de notre comité repose sur la présence et la participation des citoyens et citoyennes. Nous n'avons pas d'intérêt immédiat à y construire, mais en même temps, on a la détermination de se battre sur le long terme. Nous avons essayé de mettre en place un comité de pilotage, où les gens avaient des réseaux à mettre ensemble. Notre force est d'avoir réussi à avoir l'appui de l'Arrondissement. Notre mairesse d'arrondissement a participé à toute la démarche depuis 2010 avant même d'être élue. Nous avons réussi à avoir un financement attribué au projet. On a aussi des collègues du comité de pilotage qui avaient des liens avec la Caisse populaire du quartier, qui



nous a aussi financés.

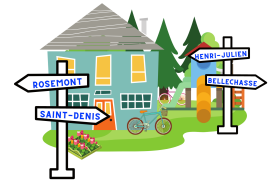
Nous avons besoin de personnes outillées qui sont capables de faire des rapports, des recherches, et de nous alimenter. Aussi pour être capable de parler avec les gens de la Ville. Dans un bureau de projet partagé (BPP), on se retrouve avec des sommités dans leur domaine, en habitation, dans la gestion de l'eau, des matières résiduelles, etc. En tant que citoyen et citoyenne, on a pas toutEs ces expériences-là. Avec ce financement, on a réussi à avoir l'aide de consultants et consultantes.

On ne veut pas juste un éco-quartier, mais avoir une gestion du projet spécifique. Ce qu'on veut c'est que ce terrain soit dédié à perpétuité pour le logement abordable, social et communautaire à l'intérieur même d'un projet d'éco-quartier. D'où la fiducie d'utilité sociale. Nous sommes rendus aux décisions à prendre (donner son aval à la fiducie, sur la base d'un plan d'affaire à laquel a été associée la Ville, etc.).

La suite :

Passer d'un comité de pilotage avec la Table de quartier à une société de développement. Comment crée-t-on une société de développement? Qu'est-ce que c'est que des lettres patentes, comment on fait pour que ça reste notre projet? Comment s'assure-t-on de ne pas le perdre en route? Comment faire pour garder notre projet? Avec toutes ces questions, il faut faire attention pour ne pas perdre des morceaux, tout en étant à l'écoute. Il faut ménager nos alliés (arrondissement et Ville centre). On a le vent dans la face!

Nous sommes aussi à la recherche d'alliés pour trouver du financement. Legault, dans son déboitage d'AccèsLogis, a donné de l'argent au Fonds de solidarité FTQ, au Fonds Desjardins et au Fonds d'action CSN pour avoir 3000 portes de construites dans les 2 prochaines années... À voir de ce côté!



Cette gestion différente de l'argent amènera plus de complexité. C'est aussi vu comme une insulte de la part de la Ville. Avant, c'était eux qui recevaient l'argent pour développer le logement social. Ça crée des tensions, des contradictions. C'est un anachronisme que ce ne soit pas un palier du fédéral, au provincial, au municipal. Là, on est du fédéral au financier. C'est plus complexe. On va aussi subir de la pression pour du logement abordable et même des condos qui ne rendent pas le logement accessible.

Période de question pour la présentation de Louvain Est :

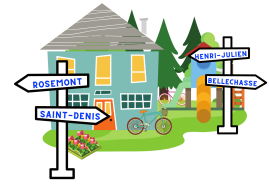
Q : Pourquoi est-ce que les fonds d'action sont devenus des investisseurs?

Q : Qu'est-ce que la fiducie d'utilité sociale?

R : La fiducie c'est la structure juridique (un acte qui se passe chez le ou la notaire) qui est vouée à la protection du patrimoine. Un patrimoine d'affectation. L'avantage d'avoir une fiducie par rapport à une OBNL qui se gère, on peut avoir une OBNL en faveur du projet sur lequel on travaille. Si le conseil d'administration d'une OBNL change, il serait possible de changer les lettres patentes et l'orientation du projet collectif. Tandis qu'avec la fiducie, c'est encore possible de changer les orientations, mais il faut aller devant un juge. De plus, la durée n'est pas déterminée dans le temps. La fiducie est au 100 ans et +.

Si c'est un OBNL ou une coop qui se construit, ils vont être locataires du terrain qui va rester la propriété de la fiducie. La contrepartie de ça, c'est quand ils et elles vont aller signer leur financement, la fiducie va être là, contrairement avec un bailleur de fonds. Les organismes locataires du terrain de l'éco-quartier en lien avec la fiducie vont pouvoir demander des comptes à la fiducie. Par exemple, qu'est-ce que vous faites avec l'argent, comment et à quoi sert l'argent?

Pour faire vivre ensemble les différentes composantes. On ne peut pas mettre environ 2000 personnes, une école, un CPE, un centre communautaire, des commerces de



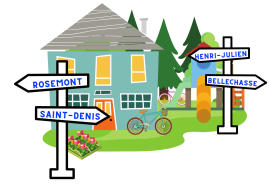
proximité et de l'agriculture urbaine sans une interface commune. Les gens vont avoir des lieux pour avoir des échanges, de la médiation, etc. L'un des objectifs est d'en faire un lieu pour contrer la gentrification. Le seul lieu semblable à Montréal c'est Angus, qui vient de se transférer d'OBNL à fiducie d'utilité sociale. On pense que c'est un modèle qui va pouvoir être utilisé par d'autres éventuellement. »

Toute la documentation est sur le site web de Solidarité Ahuntsic, l'onglet Louvain Est.
<https://www.solidariteahuntsic.org/projets/site-louvain>

Bridge-Bonaventure : Présentation de Cédric Glorioso-Deraiche de la CDC Action-Gardien dans Pointe-Saint-Charles.

« Qu'est-ce qu'un OPA? C'est un exercice pratique d'aménagement qu'on conçoit avec les citoyens et citoyennes, conçu par les citoyens et citoyennes et pour répondre aux besoins des citoyens et citoyennes. On essaie de mettre cette logique-là de l'avant dans les ateliers. Ça part d'un diagnostic et de propositions concrètes qui répondent à des besoins identifiés localement et on trouve des solutions collectivement pour y répondre. Ça s'appuie sur la connaissance intime des gens du territoire, parce qu'on se dit que les personnes qui vivent le quartier, qui l'habitent, qui y sont employéEs, le connaissent beaucoup mieux que ceux et celles qui n'y habitent pas ou n'y travaillent pas. Ils et elles ont une connaissance intéressante à apporter dans les propositions d'aménagement du territoire pour transformer le quartier. On met en place les conditions pour que les citoyens et citoyennes fassent entendre leur voix dans le processus et aussi dans les consultations publiques de la Ville de Montréal, pour mettre de l'avant nos propositions locales aux grands changements d'aménagement.

Il y a eu 3 OPA d'organisées dans le quartier jusqu'à maintenant. La première a eu lieu en 2004 pour l'ensemble du quartier habité de Pointe-Saint-Charles. La deuxième sur l'extrême sud du quartier où se situent les anciens terrains du CN, les ateliers



désaffectés à reconvertir pour des besoins locaux (logements sociaux, espaces verts, bâtiment 7). La nouvelle OPA de 2019 est pour le développement de projet collectif dans Bridge-Bonaventure.

Où se situe Bridge-Bonaventure :

Pointe-Saint-Charles est situé au sud-ouest dans l'île de Montréal, près du pont Victoria et Samuel-de-Champlain. Proche du métro Charlevoix, de la ligne verte. Le secteur Bridge-Bonaventure entoure le quartier habité. En ce moment, c'est un lieu d'usage industriel, peu de gens y habitent. Étant donné qu'on se situe près du centre-ville de Montréal, il y a beaucoup de convoitise de la part des promoteurs immobiliers pour y développer des logements luxueux aux abords du canal (bassin Peel), qu'on a vu par le passé et qui ne répondent pas aux besoins du quartier.

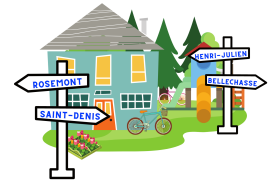
Les grandes étapes de l'OPA : Ça commence plusieurs années avant. Ça prend beaucoup de préparation!

2007 : On a mis en place un comité de travail avec les groupes du quartier qui s'intéressent à l'aménagement du territoire pour discuter de comment est-ce qu'on va porter ce projet collectif-là. On savait qu'on avait de l'intérêt pour ce terrain-là parce que des promoteurs le convoite. Mais quoi faire exactement?

2018 : Recherche de partenaires et de financement. Nous avons un financement de la santé publique de Montréal (SDM) qui nous a permis d'embaucher des ressources professionnelles de l'UQAM (universitaires, stagiaires, etc.). Pour mettre de l'avant notre plan de projet collectif.

Plusieurs rencontres avec différents acteurs ont eu lieu : Arrondissement du Sud-Ouest, la Ville de Montréal, La Société immobilière du Canada (SIC) qui a des terrains fédéraux publics sur le secteur Bridge-Bonaventure qui sont convoités.

On est même allé voir les éluEs provinciaux, fédéraux et même Devimco qui est un



grand promoteur immobilier et qui a une convoitise pour le secteur. Pour avoir un canal de communication.

2019 : L'OPA voit le jour !

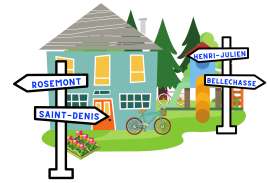
2020 : Pandémie nous ralenti un peu. Mise sur pied d'une table de concertation avec la Ville de Montréal (pour faire valoir les propositions citoyennes du quartier).

Que fait-on pour développer une OPA :

Pour une OPA, on fait beaucoup de choses. On commence par faire la tournée des groupes communautaires du quartier pour cibler les besoins (ainéEs, jeunesses, santé mentale, femmes, etc.) pour les informer et les intéresser sur la question de pourquoi on devrait s'intéresser à l'aménagement du territoire dans le quartier. Notamment, des séances de portes ouvertes après un grand diagnostic du quartier. Prendre le temps d'expliquer ce qu'est Bridge-Bonaventure, c'est où, qui y habite, qui s'y déplace? À quoi ça ressemble? Des visites guidées en autobus, à pied, à vélo, en collaboration avec la société d'histoire de Pointe-Saint-Charles. Il faut amener les gens sur le secteur!

Action directe : Manifestations contre la gentrification, cibler le terrain pour le logement social!

L'OPA rassemble un paquet de gens en mai. 4 plans sont présentés avec l'aide de professionnels et professionnelles qui nous épaulent. Les enfants aussi font des maquettes. On sollicite l'appui des jeunes. Les ateliers sont plus courts pour comprendre les besoins idéaux du quartier. Quelles sont les conceptions des enfants? Les concepts de proximité, etc. Prendre des photos! Mettre l'accent sur notre dynamisme!



Sur les propositions de l'OPA, les idées sont regroupées pour en faire 1 proposition collective qui est validée par le quartier. Un deuxième forum citoyen est organisé à l'automne pour prendre les avis sur ce qui a été décidé.

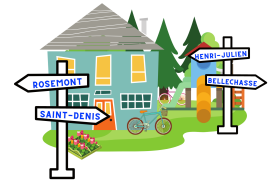
Plus de manifs, plus d'actions avec les comités logement, les groupes nationaux!

Ex : Frapper sur une pinata en forme de balle de baseball pour montrer son désaccord vis-à-vis le développement d'un stade de baseball sur des terrains publics qui pourraient servir à d'autres besoins.

Le projet collectif :

Création de croquis, visuels intéressants sur lesquels on se base pour faire la mobilisation dans le cadre des consultations publiques de la Ville de Montréal (Office de consultation publique de la Ville de Montréal). On dépose des mémoires, une vision collective du quartier, on soutient les groupes qui déposent en appui des mémoires pour montrer qu'il y a un grand rassemblement autour de cette idée collective innovante et qu'il y a un appui local. Les promoteurs parlent souvent d'acceptabilité sociale, mais c'est nous qui l'avons cette acceptabilité-là parce qu'on est sur le terrain, avec les gens, longtemps d'avance.

On imagine un éco-parc avec les entreprises sur le bord avec un parc linéaire où les gens peuvent avoir accès au fleuve. Pointe-Saint-Charles est l'un des seuls quartiers où on est à côté du fleuve sans y avoir accès parce qu'il y a des voies ferrées, des autoroutes, des anciens dépotoirs, etc. Il faut avoir des illustrations pour bien comprendre la vision imaginée. Logement social, pistes cyclables, une école secondaire ! Il n'y a pas d'école secondaire dans Pointe-Saint-Charles et ça oblige les jeunes à aller à Verdun, à St-Henri, c'est beaucoup de déplacements pour les jeunes, les familles, les enfants. On vient répondre à ces besoins-là dans le milieu de vie. On protège aussi l'héritage patrimonial avec des silos qui étaient utilisés pour de



l'entreposage et qui maintenant ont d'autres usages collectifs qui peuvent être réfléchis par la communauté et lieu de raser ça et passer à autre chose.

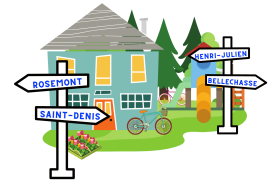
Notre OPA et ses retombées :

L'OPA permet d'avoir une vision d'ensemble travaillée collectivement avec les gens du quartier, pour les gens du quartier et qui sera présentée aux autorités municipales, provinciales et fédérales. C'est ça qu'on a travaillé et c'est ça qu'on veut mettre de l'avant. Une fois qu'on s'est collectivisé et qu'on a déterminé un projet qui nous appartient, ça nous mobilise, on a envie de le défendre. C'est essouffant, mais on est pas seule, on est un grand regroupement d'organismes communautaires, membres de la société civile, citoyens et citoyennes, militants et militantes, etc.

Les défis :

Pas évident de s'opposer à des acteurs économiques dans le secteur (stade de baseball, Devimco, etc.). Ce sont des gens avec beaucoup d'emprise médiatique. Ils ont leurs amiEs dans la presse qui font des articles sur leurs projets. C'est difficile d'avoir une visibilité quand ils ont tellement de moyens. On fait des communiqués de presse, on sort dans l'espace public, on fait des actions pour se mettre dans l'attention médiatique.

Les discussions sont ardues autour de la densité (la hauteur vs. la compacité du territoire). La Ville de Montréal aussi a un souci de densifier. Ça évite l'étalement urbain, mais si on densifie pour des gens qui ne sont pas capables de vivre sur le territoire, on exclut certaines portions de la population qui doit déménager de plus en plus loin et ça crée aussi de l'étalement urbain par le même coup. Si on est pas capable de densifier en pensant au développement écologique durable du territoire pour les populations locales, c'est un échec. Il faut le nommer aux autorités municipales.



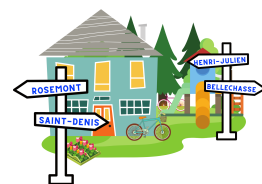
Il n'est pas évident de trouver un consensus avec des acteurs qui ont chacun leurs intérêts (promoteurs immobiliers, la Chambre du commerce, l'Institut du développement urbain (IDU)). Ce sont des acteurs qui ont des pensées complètement contraire à ce qu'on peut identifier comme besoins locaux. Nous devons essayer de recentrer le message et les questions de mobilisation autour de questions concrètes. Aller chercher l'imputabilité de ses éluEs là qui travaillent pour la population!

Période de questions pour le site Bridge-Bonaventure :

Q : Il y en a tu tant que ça des gens riches qui veulent habiter les logements luxueux des promoteurs immobiliers dans Pointe-Saint-Charles?

R : Le développement de logements luxueux c'est la vision des promoteurs et on s'y oppose. On sait qu'ils veulent faire de l'argent donc faire des logements luxueux pour une certaine clientèle. Cette clientèle vient de Montréal, mais aussi de l'extérieur. Il y a des gens qui louent ces logements sur des plateformes comme AirBnB. On considère que ce n'est pas du logement qui répond aux besoins du quartier. Surtout dans l'utilisation de terrains publics, qui nous appartiennent collectivement, qui doivent être réservés à 100% pour du logement social et communautaire. Ça coûte tellement cher d'acheter des terrains! On est chanceux d'avoir ces terrains là, mais il faut les développer pour du logement social et communautaire. Ces gens très riches sont aussi plus mobiles que les gens à faible revenu, peu importe leur ancrage territorial. Ils sont capables de se déplacer dans nos quartiers pour pouvoir profiter de ces installations-là. Le Sud-Ouest en général a eu beaucoup de gentrification tout au long du canal. Des maisons de ville à 1,2 million qui côtoient des HLM en face, ça n'a pas rapport, mais ça se vend!

C'est aussi possible de pointer du doigt la spéculation immobilière. Le capital amène le capital. Les appartements sont vides, mais le prix continue à augmenter. C'est des opportunités d'affaires pour eux. La SCHL avait fait une étude à propos des logements



inhabités dans Griffintown et elle en est venu à la conclusion qu'un tiers des logements étaient occupés par des occupants investisseurs plutôt que des propriétaires occupants. Donc des gens qui achètent pour d'autres usages plutôt que d'y habiter. »

<https://www.actiongardien.org/operation-populaire-damenagement-opa>

Les ateliers municipaux : Stéphan Gervais, citoyen et habitant des Ateliers municipaux

Fragments d'histoire de la coopérative du Côteau Vert :

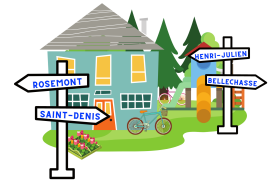
« Pour commencer, il faut penser à Dyane Courchesne, Anne Thibault, Marie-Jeanne Nadeau, Danielle Bossé qui ont rendu le projet possible. Je pense aussi à l'autobiographie de l'auteur Howards Zinn qui s'appelle "You can't be neutral on moving train" qui souligne qu'il est important de tenir compte du contexte et des tensions qui existent entre la personne qui raconte l'histoire et son milieu, son appartenance.

(Stéphane a été à l'initiative de la Table des requérantEs de logement social du Comité logement de la Petite-Patrie qui voulaient la transformation des ateliers municipaux.)

C'est important de savoir où je me situe.

Le modèle coopératif :

Les coopératives d'habitation sont une solution de rechange importante au logement privé. Elles offrent une stabilité résidentielle et une forme de quiétude du logement. Elles permettent des milieux de vie favorables à l'entraide et l'inclusion, à conserver et protéger une partie du parc locatif et surtout à diminuer une partie du revenu consacré au paiement du loyer. Il semble important d'élargir ce modèle et le rendre disponible aux autres habitants et habitantes du quartier de la Petite-Patrie, étant donné que plus



de 30% de la population du quartier consacre plus de 30% de leur revenu au logement. Les coops sont un idéal d'empowerment, de capacité collective, de gestion du vivre ensemble, de démocratie participative et d'inclusion. Mais, il y a l'idéal et la réalité. Il faut rester critique parce que c'est parfois difficile. Il y a des défis de gouvernance, des défis de gestion, d'entretien du patrimoine du mobilier et des défis du vivre ensemble. C'est-à-dire des défis où la mixité sociale et générationnelle sont au rendez-vous.

(Autre lecture intéressante : Justin Bur de la Société d'histoire de Rosemont sur le découpage de Montréal en paroisse, en Côtes, etc.)

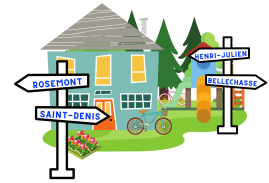
(Image) Atlas de Montréal l'avenir du passé (Atlas of the City of Montreal, 1912-1914. Chas.E, ingénieur civil). Permet de voir que la division des ateliers municipaux date de 1909.

Les ateliers municipaux :

Les ateliers municipaux étaient comme une petite ville en soi. Un énorme terrain (40 000 m²) bordé du boulevard Rosemont, la rue St-Hubert, la rue des Carrières et par la rue St-Denis. La Ville de Montréal est propriétaire du terrain. Il est possible d'aller sur le site web des Archives de Montréal pour plus d'images. On peut bien y voir le petit village de menuiserie, de forge, de construction qui existait sur le terrain des ateliers municipaux.

Moments importants de la transformation du site :

Dans les années 1980, des rumeurs que les ateliers municipaux déménagent se font entendre. La Table de concertation sur le logement et l'aménagement comprend à l'époque que le quartier s'appauvrit. Les logements sont mal insonorisés, délabrés, mal entretenus. Le parc immobilier prend de l'âge et sa majorité a été construite avant les années 1960. Environ 40% des ménages consacrent plus de 30% de leur revenu sur

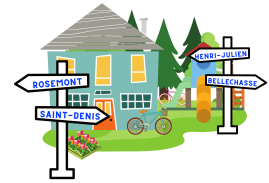


leur loyer. Cette réalité d'un quartier pauvre révèle les conséquences sociales bien connues : décrochage scolaire, manque de loisirs pour les jeunes, criminalité, etc.

1985 : Création de la Table logement/aménagement de la Petite-Patrie qui est formée de 8 organismes. Cette Table devient une force clé en faveur du développement des ateliers municipaux en logement social. Cette lutte est communautaire et citoyenne. Comme mentionné précédemment, il faut être patient pour voir ce genre de développement. Si dès 1980 on militait pour le déménagement des ateliers municipaux, l'administration Doré donne des promesses laissant croire au déménagement des ateliers. Ensuite des espoirs se font sentir en 1993 et en 2001, mais c'est seulement en 2004 que le déménagement est finalisé. C'est vraiment un test de patience et de résilience, de trop grande patience même !

Le leadership de la Ville est essentiel à plusieurs égards. Elle devait confirmer, dans une politique, son soutien au développement de logement social et communautaire. Le tout se confirme éventuellement. Dans la découpe de journaux présentée sur l'écran, le journaliste illustre la très grande patience des citoyens et citoyennes du quartier. Ladite stratégie d'inclusion sociale fait en sorte que la Ville confirme sa volonté d'inclure du logement social et abordable, en 2006.

Pendant 25 ans, les actions de mobilisation portées par les travailleurs et travailleuses, des partenaires communautaires, des citoyens et citoyennes du quartier portent fruit et représentent le triomphe de la patience, de la lutte, de la concertation et de la résistance. L'adhésion des citoyens et citoyennes à la lutte, grâce aux efforts de la Table logement/aménagement et des acteurs communautaires mènent à la création de la Coopérative le Coteau Vert le 21 février 2006. Le financement de la coop fut possible grâce à AccèsLogis, la SCHL, le programme rénovation Québec et la Caisse populaire De Lorimier également.



Combien de logements a-t-il été construit sur le site des ateliers municipaux?

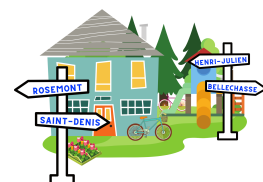
En juin 2010, les résidentEs ont pu commencer à occuper le site. Globalement, 279 logements sociaux, dont 95 logements à la Coop le Coteau Vert, 60 logements aux Ateliers Verts à côté et 150 logements qui ont été construits par l'OMHM. Il y a aussi 335 logements privés (Quartier 54) et récemment se sont ajoutés 24 logements des habitations Paul-Buissonneau qui ont été créés en 2017. Le projet de l'îlot Rosemont est aussi en développement avec 193 logements pour les personnes âgées. Ce sont donc 801 logements sociaux et communautaires et 355 logements privés qui ont été développés sur le site des ateliers municipaux.

En bout de piste, c'est un bel exemple d'innovation sociale, dans la mesure où les interventions et les pratiques des citoyen, citoyennes, militants et militantes ont trouvé preneur. C'est-à-dire trouver preneur au sein des institutions, au sein des organisations et des communautés. La mise en œuvre de tout ça a pu répondre à des besoins et même à une aspiration. Sur le site d'Un toit pour tous, il est possible de lire : «Il est intéressant de lire de se pencher sur l'histoire des habitations des ateliers verts, car il s'agit d'un exemple concret de changements sociaux initiés par des citoyens du milieu qui se transforment en militants pour ensuite devenir des acteurs du progrès social»!

Période de questions pour la présentation des ateliers municipaux :

Q : Que faire avec les infrastructures plus ou moins entretenues ? Est-il possible d'en faire du logement social? (Le patrimoine industriel du quartier)

R : Ça cause des problèmes d'enjeux financiers. Par exemple la contamination des sols. Même s'il y a eu le déménagement et la confirmation de la Ville de céder la propriété à des dimensions communautaires, la transformation financière est importante. Ça ne fait que donner plus de force à ses démarches citoyennes. Ma seule réponse est de tenir des assemblées comme aujourd'hui et d'y aller avec le pouvoir citoyen et la lutte citoyenne.



Q : Un conseil à nous donner pour le développement du site Bellechasse ?

R : Rester en contact les uns avec les autres. Le collectif fait la force. Avec les groupes porteurs, valoriser le retour, la participation et le partage d'informations, c'est la clef.

R : La patience. La patience est valorisée et a mené à quelque chose de beau.

R : Se prendre en main, se faire confiance. Nous avons les solutions pour répondre à nos besoins collectifs. Organisons-nous longtemps à l'avance, avant la Ville. Avancer!

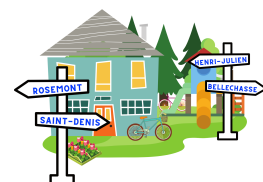
Q : Comment adapter les places pour les aînés?

R : Les projets comme Bridge-Bonaventure dans Pointe-Saint-Charles sont encore dans le développement d'une vision qui vient à l'opposé de celle des promoteurs privés. Ils ne sont pas encore dans l'opérationnalisation des éléments. Les préoccupations entourant les aînés sont dans l'objectif de Pointe-Saint-Charles. En ce moment, il y a un projet d'OBNL pour les aînés appelé «La Cité des bâtisseurs» qui est développé par les gens du quartier pour répondre à ce besoin. Environ 525 unités avec un intervenant communautaire sur les lieux. Ce sont des gens qui ne sont pas en perte d'autonomie, mais qui ont besoin d'un lieu avec un peu de socialisation, des repas, 55 ans et +, etc.

4ième activités: Tempêtes d'idées de ce que l'on peut faire (sous-groupes)

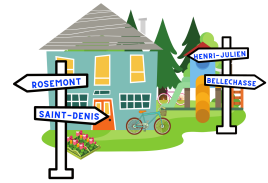
En après-midi, l'objectif de l'activité est de mettre ensemble les idées partagées et voir de quelles façons les habitants et les habitantes du quartier veulent s'impliquer. En équipe, nous avons noté ce que nous avons appris et apprécié de l'assemblée populaire pour le développement social et communautaire du site Bellechasse. Voici ce qui a été discuté :

| | |
|---|--|
| Comment mesurer nos avancées? | Combien de logements adaptables/accessibles? |
| Les apprentissages/ formations/ éducation populaire | Ouvert sur la ville |



| | |
|--|---|
| Perspectives de réalisations | Rencontres HLM, Coops, org. communautaires |
| Visiter notre site/ occuper les lieux | Structurer la représentation des citoyens |
| Inspirant de voir l'engagement maintenu des personnes et projets divers réalisés hors des spéculations | Comprendre pourquoi les gens sont contre |
| Pouvoir citoyen ; gouvernance démocratique | L'historique du quartier et de Bellechasse |
| Longs échéanciers | Plan d'affaire (financier) |
| Solution de cohabitation sociale : gouvernance/animation/médiation/échelle humaine | Miser sur notre diversité (générationnelle, culturelle, expérientielle) comme étant complémentaire |
| persévérance, passion et leadership | S'inspirer de modèles existants |
| processus à comprendre (diverses étapes) | Milieu de vie |
| Souhait de répondre aux besoins sociaux existants | Stratégie de communication sur les réseaux sociaux |
| mixité sociale | valider par les citoyens |
| faire la différence entre les projets d'habitation | Diversifier les appuis, expertise dans les universités |
| Travailler en parallèle avec autres démarches | Attention à la participation citoyenne gentrifiée |
| S'appuyer sur les structures favorables (alliés) | Identifier les difficultés des autres |
| distinguer les rôles/ responsabilités des acteurs du milieu | Espaces de collaboration et de propositions |
| Sociocratie | Multiplier les tactiques/ sur du concret |
| Connaître le projet d'aménagement ou approfondir les idées/ébauches | S'intégrer à la communauté, le tissu social a beaucoup changé, il faut le retisser et l'empêcher de s'effriter! |
| créer un comité porteur ; rassembler les idées, demander de l'argent, faire des plans | État de la situation : où en sommes-nous rendus? |
| les groupes vulnérables (qui sont-ils) | FUS |
| OPA (en premier rapport de force démocratie) | Proximité du milieu |
| Site web ajouter des nouvelles/infolettres | Pérenniser le projet |
| Aller au plus haut palier gouvernemental | lister les demandes/ revendications |

Par la suite, un retour en grand groupe a servi à présenter les différentes idées



discutées. Elles ont rapidement été divisées en thématiques. Ces sujets ont ensuite servi à créer les différents sous-comités à l'intérieur du Comité citoyen et communautaire Bellechasse!

Les personnes présentes ont été invitées à rejoindre le ou les sous-comités qui leur plaisaient. Avant de partir, il était aussi possible de signer la campagne « Une Bellechasse Gardée ». Cette campagne d'appui pour une vision sociale de l'aménagement du secteur Bellechasse.

Le milieu communautaire s'est mobilisé depuis longtemps pour protéger la vocation publique de ce terrain qui représente 30 % du secteur Bellechasse. Une vision sociale d'aménagement a été adoptée en 2018 par les 75 groupes rassemblés au Regroupement des tables de concertation de la Petite Patrie (RTCPP). Cette vision répond aux besoins urgents du quartier en consacrant le terrain public de la STM à des logements sociaux et communautaires (potentiel de 800 logements pour une population mixte), des équipements collectifs (tel un parc) et des services de proximité (telle une épicerie solidaire).

En conclusion, cette assemblée populaire a été une grande réussite pour le quartier. Ensemble, il nous a été possible de réaffirmer notre lutte pour le développement 100% social et communautaire du site Bellechasse. Près d'une centaine de personnes présentes ont pu discuter des besoins du quartier avec d'autres personnes concernées par le développement du site ainsi que des travailleurs et travailleuses du quartier.